

COMPTE RENDU

Commission +50 ans

Date : 12 novembre 2019

Présents : Martine Le Joliff, Viviane Glickmann, Lydia Minchella, Michel Kin, Martine Gerbier, Marie Noëlle Boban, Yohan Massot, Alexia Marandel

Ordre du jour :

1. Conférence Sport santé
2. Appels à projets sport santé/seniors
3. Rassemblements départementaux
4. Formations animateurs et animatrices +50 ans
5. Infos

1. Conférence sport santé

La conférence sport santé prévue à l'USMA le 7 décembre est finalement décalée au 25 janvier, date à laquelle la médiathèque de Saint-Ouen est disponible. La conférence ouverte à toutes et tous aura lieu de 14h à 16h. L'USMA prend en charge l'organisation du café/thé pour accueillir les participants. Elle sera effectuée par le Dr Geiger sous le format présentation puis questions. Il a été proposé de faire la conférence sur le thème de l'arthrose, de la prévention à l'activité physique adaptée pour les personnes souffrant d'arthrose. Le docteur est davantage axé sur les bienfaits de l'activité physique et commencera par une présentation plus générale, en sachant que les personnes présentes seront en majorité des seniors. Il est donc proposé que les participant.e.s préparent des questions pour approfondir le sujet.

Yohan et Alexia se chargeront de faire l'affiche pour la diffuser ensuite dans les clubs FSGT.

2. Appels à projets sport santé / seniors

Le comité FSGT 93 a répondu il y a quelques jours à l'appel à projet « maisons sport santé » lancé par le ministère. L'objectif est de reconnaître un acteur référent du sport santé dans chaque département. La FSGT 93 s'est donc proposée comme référente sur sport santé en Seine-Saint-Denis, ce qui impliquerait de faire office de structure d'accueil pour les personnes éloignées de la pratique physique (les seniors, les personnes inscrites dans le dispositif sport sur ordonnance, les personnes sédentaires, les personnes issues des QPV, les handicapés etc.) permettant d'identifier leur besoins en termes d'activité physique et de lien social pour les rediriger ensuite vers les clubs FSGT proposant des activités adaptées telles que les sections +50 ans, le sport sur ordonnance ou la pratique partagée. La plus-value de la FSGT sur cette thématique se situe dans la vie associative de qualité que propose l'ensemble des clubs et leur capacité à mettre en place des activités conviviales au sein du club et lors des rassemblements départementaux. Nous nous sommes également appuyés sur les outils sport santé de la FSGT (classeur des tests d'évaluation de la condition physique, livret ma gym au quotidien) pour appuyer notre candidature.

Cet appel à projet ne fait pas l'objet d'une subvention cette année mais apporte une réelle reconnaissance institutionnelle de la FSGT 93 en tant qu'acteur impliqué dans le sport santé au sens large du terme (sport senior, sport sur ordonnance, pratique partagée) pour tous les publics. Un budget de fonctionnement de la maison sport santé à tout de même été demandé, ce qui laisse supposer des financements dans les prochaines années.

Dans la même thématique le comité avait répondu à un appel à projet lancé par la conférence des financeurs (à échelle départementale) également sur les questions de sport santé et de sport senior. Là encore l'idée est de mettre en lien les personnes éloignées de la pratique et les clubs disposés à les accueillir. Une première réponse positive a été apportée, ce qui signifie que le projet sera financé. Nous attendons la réponse définitive qui précisera le montant accordé au projet.

Au niveau fédéral, le comité est impliqué dans le collectif « Education à la Santé pour Tous » qui traite des questions de sport santé/seniors à l'échelle nationale.

Dans le cadre du sport sur ordonnance, la FSGT a signé un partenariat avec la Mutuelle des Sportifs (MDS), qui permet aux personnes appartenant à cette mutuelle de percevoir 200 € suite à une prescription médicale d'activité physique pour pratiquer dans les structures partenaires de la MDS, dont les clubs FSGT recensés sport santé ça va la forme.

Un recensement va donc être fait très prochainement pour identifier les clubs qui ont des animateurs formés pour mettre en place le sport sur ordonnance. Les clubs seront ensuite catalogués par le MDS qui communiquera les coordonnées aux bénéficiaires.

Pour rappel, le sport sur ordonnance peut être mis en place par des animateurs salariés (type éducateur en activités physiques adaptées) ou par des animateurs bénévoles ayant suivi une formation spécifique au préalable. Le collectif Education à la Santé pour Tous de la FSGT organise une formation spécifique appelée « Sport Santé Ça Va la Forme » pour les animateurs et animatrices des clubs. Vous trouverez toutes les informations sur cette formation en cliquant sur ce lien : <https://www.fsgt.org/federal/formation-sport-sant%C3%A9-%C3%A7-va-la-forme-fsgt-promo-3-cest-parti>

Le recensement des clubs, à la fois sur le sport sur ordonnance mais aussi sur le sport senior alimentera également les deux appels à projets maisons sport santé et conférence des financeurs. Dans la même perspective, les clubs sont déjà recensés pour le dispositif Ikaria qui permet aux personnes de plus de 60 ans d'obtenir des chèques sport afin de pratiquer dans les clubs FSGT. Le catalogue qui recense l'ensemble des activités du dispositif Ikaria sera bientôt diffusé.

Le collectif travaille également sur l'informatisation des outils FSGT sport santé, la création d'un nouvel ouvrage « des seniors, des jeux, des sports » sur le même principe que le livre « des enfants, des jeux, des sports » et sur la création d'une application permettant le suivi individuel des personnes passant les tests de la condition physique, en générant des graphiques de progression. Nous cherchons actuellement une personne qualifiée dans la création d'application mobile.

Au niveau fédéral, la commission +50 ans réitère sa demande de créer une commission fédérale dédiée aux activités des plus de 50 ans, au même titre que les autres activités sportives de la FSGT, d'autant plus que les adhérents +50 ans sont relativement nombreux au sein de la FSGT. La demande sera relayée auprès de la fédération.

3. Rassemblements départementaux

Retour sur les deux rassemblements organisés pendant les vacances de la Toussaint :

- A Saint-Ouen, tournoi de badminton organisé en hommage à Pierre et Henri. Tout c'est très bien déroulé, à la fois lors de l'hommage et lors des temps de pratique. Marie-Noëlle du club de Pierrefitte s'est rendu au tournoi pour rencontrer les autres sections +50 ans dans la perspective d'organiser également des rassemblements.
➔ Retour en image : <https://usma50ans.blogspot.com/2019/10/le-24-octobre-2019-hommage-pierre.html>
- A Drancy, tournoi de tennis de table qui s'est très bien déroulé également, malgré l'absence de Marcel, hospitalisé pour une pneumonie. Une quarantaine de compétiteurs étaient présents.

Nous notons également l'absence du club de Saint-Denis au rassemblement. Yohan et Alexia se chargeront de contacter le club.

➔ Retour en image : <https://fsgt93.fr/Rassemblements-departementaux-des-50-ans.html>

Prochains rassemblements :

- Vacances de février : badminton à Pierrefitte
- 7 avril 2020 : tennis de table à l'USMA Saint-Ouen (1^{ère} semaine des vacances de printemps)
- 2^{ème} semaine des vacances de printemps : tennis de table à Pierrefitte

Yohan et Alexia se chargent de faire les affiches des évènements.

4. Formations

- 3 décembre 2019 : formation gym aquatique de 12h à 15h à la piscine de Drancy. La formation est limitée à 20 personnes.
A prévoir par le club : vidéoprojecteur, ordinateur et écran pour la partie théorique.
- 22 janvier 2020 : formation fitness dansé de 15h30 à 18h30 dans la salle polyvalente de la piscine de Bagnolet.
Il est prévu de mettre en place avec Marietou (formatrice) une partie théorique, une partie pratique et un pot de l'amitié à la fin offert par l'ASGBagnolet. A prévoir de demander à Marietou ses besoins en matériel sportif et d'amener un vidéoprojecteur, un ordinateur, un écran et une sono.
- 11 mars 2020 : formation renforcement musculaire de 8h30 à 12h au gymnase Pablo Neruda à Saint-Ouen (salle de musculation et salle polyvalente).

Pour toutes ces formations, le nombre de place est limité à 20 personnes afin de garantir une qualité dans les apports et les échanges entre toutes et tous. La commission acte également une participation financière de 5€ par personne pour l'inscription à une formation. L'argent récolté reviendra à la commission +50 ans pour la mise en place de futurs projets.

Nous remercions l'ASDrancy, l'ASGBagnolet et l'USMA Saint-Ouen pour leur réactivité et leur engagement dans l'organisation de ces formations pour les animateurs et animatrices des sections +50 ans.

Les formulaires d'inscription aux formations sont prêts et seront envoyé dans la semaine, une fois que l'USMA et le comité FSGT 93 se seront mis d'accord sur la mise à disposition de Marietou pour effectuer les formations. Il est proposé que le comité dédommage l'USMA à hauteur de 150 € par formation, afin de soutenir la démarche du club d'engager une salariée dédiée aux activités de sport santé seniors.

5. Infos

L'Assemblée Générale de la FSGT 93 aura lieu le 24 janvier 2020 à Neuilly-sur-Marne. Les invitations seront envoyées très prochainement aux clubs.

Prochaine commission : mardi 14 janvier 2020 à 14h30 – Comité FSGT 93



